

PRÉAVIS N° 43-2023

AU CONSEIL COMMUNAL

Politique de l'activité physique et du sport pour toutes et tous (APS+)
Réponse au postulat intitulé « Quelle politique avons-nous ou voulons-nous pour le sport à Renens, avec quels moyens, quelles ressources, un inventaire et des réalisations pour le bien de chacune et de chacun? »

Date et lieu proposés pour la séance de la Commission

Mardi 12 septembre 2023, à 18h30,

Salle de Municipalité, rue de Lausanne 33

Préavis déposé au Conseil communal le jeudi 7 septembre 2023

PRÉAVIS N° 43-2023

Politique de l'activité physique et du sport pour toutes et tous (APS+)
Réponse au postulat intitulé « Quelle politique avons-nous ou voulons-nous pour le sport à Renens, avec quels moyens, quelles ressources, un inventaire et des réalisations pour le bien de chacune et de chacun? »

Table des matières

| | | |
|--------|--|----|
| 1. | Préambule..... | 2 |
| 1.1. | Historique | 2 |
| 1.1.1. | Législatures précédentes | 2 |
| 1.1.2. | Postulat de M. Delaquis | 2 |
| 1.1.3. | Législature 2021- 2026..... | 2 |
| 1.2. | Résumé..... | 3 |
| 2. | Contexte | 3 |
| 2.1. | Contexte sport et santé actuel | 3 |
| 2.2. | Etat des services des sports du Canton de Vaud..... | 3 |
| 3. | Etat des lieux de l'APS à Renens | 4 |
| 3.1. | Sondage auprès de la population | 4 |
| 3.2. | Entretiens avec les prestataires d'APS | 4 |
| 3.3. | Activités et manifestations actuelles organisées par la Ville..... | 5 |
| 4. | Stratégie | 5 |
| 4.1. | Plan directeur..... | 5 |
| 4.1.1. | Valeurs | 6 |
| 4.1.2. | Vision | 6 |
| 4.1.3. | Mission, axes stratégiques | 6 |
| 4.2. | Plan d'actions..... | 7 |
| 4.3. | Actions déjà en cours | 8 |
| 5. | Besoins en ressources supplémentaires..... | 8 |
| 5.1. | Ressources humaines supplémentaires..... | 10 |
| 5.2. | Autres ressources financières supplémentaires | 10 |
| 6. | Communication de la politique APS+ | 12 |
| 7. | Programme de législature | 12 |
| 8. | Incidences financières..... | 13 |
| 9. | Conclusions de la Municipalité..... | 16 |

AU CONSEIL COMMUNAL DE RENENS

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères communales, Messieurs les Conseillers communaux,

Le présent préavis a pour objectif premier de demander au Conseil communal de prendre acte de la stratégie adoptée par la Municipalité pour améliorer la santé physique, mentale et sociale de la population par l'activité physique et le sport (APS). Cette stratégie est déclinée en un plan directeur et un plan d'actions. Ce préavis demande également au Conseil communal des ressources supplémentaires pour exécuter le plan d'actions et engager les ressources humaines correspondantes.

1. Préambule

1.1. Historique

1.1.1. Législatures précédentes

Durant les législatures précédentes, la gestion des activités sportives était assurée par le service Culture-Jeunesse-Affaires scolaires-Sport. Le secteur Sport était assumé par l'adjoint de la cheffe de service pour une petite part de son cahier des charges, par la secrétaire réceptionniste pour les tâches administratives et ponctuellement par une collaboratrice du personnel administratif pour la 1020 Run.

Les missions de ce secteur consistaient essentiellement en la gestion des subventions et des réservations de salles, le contact avec les clubs ainsi qu'en l'organisation de la 1020 Run et d'actions ponctuelles. Si les ressources allouées suffisaient à assurer les tâches opérationnelles, elles ne laissaient que peu de temps pour réaliser de nouveaux projets et réfléchir au développement de la politique du sport.

1.1.2. Postulat de M. Delaquis

Dans ce contexte, un postulat a été déposé en 2017 par M. le Conseiller communal François Delaquis, demandant « d'étudier la possibilité de se doter d'une structure en faveur du sport ainsi que d'un plan directeur communal des sports ». Un préavis avait été préparé pour la séance du Conseil communal du 14 mai 2018, devant donner réponse au postulat par l'engagement d'un-e délégué-e pour prendre en main la thématique. Cependant, dans son rapport du 28 mai 2018, la Commission du Conseil communal a refusé les conclusions du préavis par six voix contre, une voix pour et une abstention, « estimant la proposition d'engager un-e délégué-e comme une réponse incomplète au postulat, demandant également un état des lieux, une stratégie et un plan financier ». Suite à cela la Municipalité avait décidé de retirer ce préavis, laissant ce postulat sans réponse à ce jour.

1.1.3. Législature 2021- 2026

Lors de l'établissement du programme de législature 2021-2026, la Municipalité a clairement affiché son souhait de développer l'activité physique et le sport, notamment en lien avec la santé de la population. Afin de répondre aux besoins de cette dernière en matière d'activités physiques et de développer la nouvelle entité Activité physique et Sport (APS) désormais intégrée dans le dicastère Sport-Intégration-Ressources humaines (SIR), un poste de délégué-e à l'Activité physique et au Sport a été accepté par la Conseil communal fin 2021, et mis au concours au début de l'année 2022. Le délégué APS est entré en fonction le 16 mai 2022.

L'un des objectifs prioritaires était de faire un état des lieux et de mettre en place une politique de l'APS au sein de la Ville de Renens avec un plan directeur et un plan d'actions.

1.2. Résumé

Afin d'ancrer la stratégie APS dans la réalité et les besoins du terrain, un état des lieux le plus complet possible a été réalisé auprès des actrices et acteurs de l'APS ainsi qu'un sondage auprès de la population (résultats de l'enquête dans l'annexe « Etat des lieux »). Les informations récoltées ont permis de développer un plan stratégique, composé d'une part d'un plan directeur sur le long terme, et d'autre part d'un plan d'actions à court et moyen terme. Le budget de fonctionnement a été évalué afin de pouvoir démarrer l'exécution de cette stratégie rapidement et la développer progressivement dans les années à venir selon les besoins et les opportunités.

2. Contexte

2.1. Contexte sport et santé actuel

La sédentarité est un problème croissant dans les pays développés. Les effets négatifs sont multiples pour la santé, apparaissant de plus en plus tôt et engendrant des coûts sociaux et financiers très élevés. L'activité physique est le meilleur remède, avec des bénéfices non seulement de prévention, mais également de guérison. Même si les Suisses se déclarent plus sportifs que leurs voisins, les maladies liées à notre mode de vie sédentaire et leurs coûts et effets négatifs progressent. La pandémie de Covid-19 a exacerbé les différences entre les personnes actives et sédentaires, affectant particulièrement les jeunes et leur santé mentale. Renens, en tant que commune soucieuse de la santé de ses habitant-e-s se doit de développer une stratégie capitalisant sur le potentiel de l'activité physique, stratégie déjà en œuvre dans plusieurs autres villes du canton.

2.2. Etat des services des sports du Canton de Vaud

A ce jour, une quinzaine de communes vaudoises ont un service, un office ou un-e délégué-e au sport. Le tableau ci-dessous présente la situation actuelle en termes de personnel administratif et de gestion de projet de sept grandes villes du Canton.

| Commune | Nom du service |
|------------------------------|--|
| Lausanne 20.1 ETP | Service des sports ➤ Direction des sports et de la cohésion sociale |
| Yverdon-les-Bains 6.6 ETP | Service des sports et de l'activité physique |
| Montreux 4.7 ETP | Office du sport et des installations sportives ➤ Service des domaines et bâtiments, sport |
| Nyon 5 ETP | Sports, manifestations et maintenance |
| Renens 1.4 ETP | Secteur Activité physique et sport ➤ Service Sport – Intégration – Ressources humaines |
| Vevey 3.6 ETP | Secteur sport ➤ Service de la famille, de l'éducation et du sport |
| Morges 1.6 ETP | Office des sports ➤ Direction Bâtiments, sports et domaines |

3. Etat des lieux de l'APS à Renens

Pour avoir un état des lieux le plus complet et objectif possible, le secteur APS a entrepris les démarches suivantes:

- enquête auprès de la population;
- rencontre avec les nombreux acteurs et actrices de l'activité physique et du sport;
- enquête auprès d'autres villes de taille similaire en ce qui concerne les pratiques d'activités physiques et de sport.

Le rapport annexé « Etat des lieux » détaille les résultats de ces différentes démarches.

Il comprend également un inventaire des installations sportives à disposition au sein de la Commune de Renens, tel que demandé par le postulat de M. Delaquis.

Ainsi, ce rapport permet de définir la vision de l'activité physique et du sport à Renens sur des bases solides et concrètes.

3.1. Sondage auprès de la population

Comme mentionné ci-dessus, un sondage quantitatif auprès de la population renanaise a été réalisé entre septembre et octobre 2022. 3'000 habitant-e-s dès 16 ans ont été tiré-e-s au sort et ont été interrogé-e-s par le biais d'un questionnaire écrit afin d'avoir une image de l'état de santé de la population, les besoins de cette dernière, ainsi que sa vision du bien-être et du mouvement. Le taux élevé de participation (29%) permet de tirer des conclusions pertinentes.

Dans l'ensemble, les résultats de ce sondage démontrent que les habitant-e-s de Renens présentent des besoins similaires aux citoyennes et citoyens suisses moyens, suivant les mêmes tendances observées au niveau national:

- la santé mentale d'une partie des Renanais.es reste fragile et les impacts de la pandémie COVID-19 sur la santé morale et le vivre-ensemble se font encore sentir;
- au sein de cet échantillon les plus demandeurs d'APS sont notamment les personnes actives, les parents d'enfants, les moins de 45 ans et les jeunes en formation;
- les obstacles principaux à la pratique d'APS cités par les répondant-e-s sont le manque de temps, trop de travail, trop de fatigue et le manque de moyens financiers.

Et deux éléments importants ressortent du sondage:

- une claire méconnaissance de l'offre sportive existante;
- une pratique de l'activité physique et du sport qui se fait principalement de manière autonome (dans la nature, à l'extérieur ou à la maison). Les lieux privilégiés sont la nature et les espaces publics en libre accès. Quant aux clubs sportifs, ils ne répondent qu'à une partie du public et à ses besoins pour diverses raisons.

3.2. Entretiens avec les prestataires d'APS

Des entretiens qualitatifs ont été menés auprès de 60 prestataires de 46 organisations actives dans l'APS.

Il ressort de ces échanges que Renens est relativement bien dotée en matière d'infrastructures sportives, mais que ces dernières pourraient être encore mieux valorisées et développées. Les salles de sport répondent aux besoins du monde associatif, mais ne permettent pas toujours de répondre aux besoins scolaires. La Piscine de Renens, de même que la Vaudoise Aréna, sont deux atouts majeurs pour Renens et sa région. Une estimation des besoins futurs en infrastructures APS est recommandée, comme leur réalisation demande du temps et un financement conséquent. Ceci devrait idéalement être coordonné avec les communes voisines.

Quant aux clubs de sport, ils devraient adapter leurs offres pour toucher une audience plus large. Les publics les plus sédentaires et à risque ne doivent pas être oubliés, car ce sont eux qui bénéficieraient le plus des actions facilitant l'activité physique.

La méconnaissance de l'offre sportive est constatée là aussi par l'ensemble des clubs et des répondant·e·s.

Les manifestations représentent un grand potentiel à exploiter pour la politique de l'activité physique et du sport pour toutes et tous (APS+). Elles permettent de valoriser l'offre, mais aussi de fédérer et impliquer la population. Une journée du mouvement et des sports est demandée par toutes et tous.

Finalement, la politique de subventionnement devrait être revue selon des critères complémentaires.

3.3. Activités et manifestations actuelles organisées par la Ville

Bien que les plans directeur et d'actions soient portés sur l'avenir et le développement de nouvelles mesures, il convient de ne pas oublier que la Ville de Renens œuvre déjà considérablement pour sa population à travers différentes actions, outre les subventions et la mise à disposition d'infrastructures, de salles et de terrains de sport.

La 1020 Run a atteint une notoriété certaine et en est à sa 15^e édition cette année, avec pour objectif de toucher encore plus les écolières et écoliers ainsi que les familles de Renens. Le programme « En Ville En Forme » propose deux fois par semaine, durant les beaux jours, du sport urbain gratuit, rencontrant du succès auprès des personnes plus âgées et notamment les femmes. Des cours de « gym séniors » ou « gym douce » ont également lieu deux fois par semaine et sont complétés par une « journée découverte » annuelle, héritage du programme « Pas de retraite pour ma santé ». Pour les plus jeunes, les travailleurs sociaux de proximité (TSP) s'occupent d'ouvrir et de superviser une salle de sport le samedi et le dimanche en période hivernale.

De plus, trois stations test « BoxUp » ont fait leur apparition à Renens depuis le printemps dernier, mettant du matériel de sport gratuitement à disposition, valorisant plusieurs lieux et infrastructures de la Ville. Elles se situent au Censuy, à Verdeaux et la troisième sera installée prochainement à la Savonnerie. Comme expliqué plus bas dans le chapitre 4.3, le projet SPARK a déjà fait des étincelles et marqué la volonté politique de s'adresser directement à la population pour améliorer son bien-être tout en amorçant la transition du lieu vers son nouveau destin.

Il convient encore de mentionner que la Ville est un partenaire engagé dans de nombreuses manifestations sportives organisées par des clubs, associations et autres organisations, que ce soit des matches, des tournois, des championnats, des soirées, des spectacles, des repas de soutien, des exhibitions ou des compétitions internationales. Le soutien financier ou en nature de la Ville est souvent indispensable à la tenue de ces événements.

Ces différentes activités et manifestations sont reprises dans plusieurs actions de la stratégie APS+ proposée afin de mieux les coordonner, les communiquer, les développer et les rendre plus accessibles. Elles sont recensées et détaillées dans le chapitre 6.4 « Manifestations et activités publiques » dans l'Etat des lieux annexé au présent préavis.

4. Stratégie

4.1. Plan directeur

Le plan directeur pour l'activité physique et le sport à Renens a pour but de s'inscrire sur plusieurs législatures, ceci afin d'avoir une cohérence dans le développement de l'offre malgré les changements politiques potentiels. Le plan directeur reste donc général, laissant la marge de manœuvre nécessaire aux inévitables évolutions et imprévus. Ce plan s'appuie sur **des valeurs, une vision et une mission** déclinée en axes stratégiques principaux.

4.1.1. Valeurs

SANTE – INCLUSION – DURABILITE – PLAISIR

L'activité physique et sportive (APS) à Renens doit être envisagée selon les quatre valeurs suivantes:

- De l'APS qui permette d'améliorer sa **santé** et son bien-être physique, psycho-social et le vivre ensemble.
- De l'APS comme moyen d'**inclusion** et d'intégration dans la Commune, accessible à toutes et tous.
- De l'APS **durable** satisfaisant les besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire leurs propres besoins.
- De l'APS source de **plaisir**, sans aucune contrainte ou pression.

4.1.2. Vision

La Ville de Renens aspire à offrir un environnement favorable à l'activité physique et sportive au service de la santé, du bien-être physique, psycho-social de toutes et tous et du vivre-ensemble.

4.1.3. Mission, axes stratégiques

La mission traduit comment réaliser la vision en accord avec les valeurs. Elle est définie par six axes stratégiques dans lesquels les thématiques transversales seront réalisées:

1. Activité physique et sportive libre

Elargir l'ouverture des infrastructures sportives communales en dehors des heures d'utilisation habituelles et développer un programme d'activités physiques et sportives accessibles au plus grand nombre, en particulier aux publics les plus sédentaires, en complément aux activités organisées par les structures reconnues.

Mettre à disposition de la population des espaces permettant et facilitant la pratique d'activités physiques et sportives libres au sein du périmètre communal.

2. Activité physique et sportive organisée

Soutenir et promouvoir l'offre en activité physique et sportive organisée, en particulier les nouvelles disciplines, le développement de projets inclusifs et l'offre pour les jeunes, au-delà de la compétition et tout en promouvant le respect mutuel.

3. Infrastructures

Valoriser les infrastructures sportives publiques existantes en collaboration avec les services Bâtiments–Domaines–Logement (BaDoLog) pour les bâtiments et Gestion urbaine–Développement durable (GuDD) pour les installations extérieures, tout en s'assurant que le mouvement soit pris en compte dans les projets de rénovations et de constructions.

4. Manifestations

Développer un calendrier de manifestations sportives organisées à Renens par le secteur APS et les sociétés locales, en particulier les manifestations ouvertes à la population ou permettant d'inspirer les plus jeunes habitant-e-s de Renens.

5. Communication

Mieux informer et inciter la population à profiter des possibilités de bouger à Renens grâce à une communication pertinente et ciblée, tout en promouvant les bénéfices d'une activité physique régulière pour la santé.

6. Administration performante

Rendre le secteur APS performant et innovant grâce à la digitalisation des processus, à la révision des règlements et des subventionnements, au travail transversal, et à la création d'alliances stratégiques, tout en promouvant l'APS au sein de l'administration communale.

4.2. Plan d'actions

Le plan d'actions est le cahier de route de la politique pour l'activité physique et le sport à Renens. Les six axes principaux du plan directeur ci-dessus y sont repris et déclinés en 51 actions afin de toucher les différents publics renanais. En effet, les besoins sont très différents pour une personne aux études, une mère ou un père au foyer ou un-e retraité-e. Cela dit, seules les actions ayant le plus d'impact et touchant le plus grand nombre ont été retenues pour l'instant, tout en faisant attention de ne laisser aucun groupe de côté. Ces actions permettront d'atteindre de manière efficiente et efficace les objectifs du plan directeur APS, et ainsi de s'approcher de la vision idéale qui y est décrite.

Ces actions sont listées et décrites dans le chapitre 3 du rapport « Stratégie et Financement » annexé. Elles sont également organisées de manière plus visuelle dans le « Schéma du plan d'actions » du chapitre suivant. La mise en œuvre de ces actions se déploiera dans les années à venir, selon l'analyse régulière des priorités. Il est à noter qu'un certain nombre des actions identifiées feront partie du travail opérationnel annuel du secteur et seront absorbées par le nouveau poste de chargé-e de projets demandé dans le présent préavis.

Parmi les projets principaux que le secteur APS ambitionne de réaliser en 2024, les actions suivantes peuvent être relevées (le numéro correspond au numéro de l'action mentionné au chapitre 3 de l'annexe « Stratégie et financement ») :

1. 1020 Moves

Cette action consistera à développer un programme annuel d'activités physiques accessibles au plus grand nombre et en particulier aux publics les plus sédentaires. Elle pourrait se matérialiser par le développement du programme existant « En Ville En Forme » en questionnant son nom, son concept, ses contenus et sa promotion, pour une offre gratuite à l'année (et non plus uniquement à la belle saison) répondant aux différents publics: ex. yoga, zumba, gym poussette, course à pied, etc. Cette action serait une forme d'héritage de 1020-SPARK.

2. Ouverture des salles de sport

Cette action a pour but de développer l'ouverture des salles de sport le week-end, voire pendant les vacances scolaires, notamment pour les jeunes femmes ou les familles, via les TSP / grands-frères / grandes-sœurs, la fondation « Idée sport », ou des moniteurs communaux formés et sélectionnés au sein de la population renanaise.

20. Journée des sports

Cette action consistera à organiser une manifestation annuelle valorisant l'offre sportive locale, comme plusieurs villes le font déjà avec succès (festival des sports, journées des sports, etc.).

21. Forum APS

Cette action entend réunir les actrices et acteurs locaux de l'APS sous la forme d'un forum annuel ayant pour but de construire une communauté en créant et renforçant les liens, de faciliter les échanges et de partager les informations officielles importantes.

25-26. Ici c'est Renens & Jubilés

Ces deux actions serviront à soutenir les manifestations ponctuelles des actrices et acteurs locaux qui font un effort pour impliquer la population renanaise au moyen d'initiations, de démonstrations ou d'une communication particulière. Les jubilés et manifestations extraordinaires pourront également être soutenues.

36-37. Digitalisation

La gestion digitale des salles et des actrices et acteurs APS (annuaire, mailing, gestion des demandes) seront améliorées et facilitées grâce à l'utilisation d'outils digitaux adaptés.

38-42. Règlements et subventionnement

Cinq actions sont prévues pour revoir et compléter la politique de subventionnement en accord avec le plan directeur. La manière dont les salles sont attribuées sera mise à jour et une charte déclinant les valeurs et attentes de la Ville de Renens envers les organisations partenaires sera élaborée.

4.3. Actions déjà en cours

La politique APS+ envisagée, comme mentionné plus haut, vise notamment à l'amélioration de la santé et du bien-être de la population renanaise.

Dans l'esprit de la mise en place de la nouvelle politique, la Municipalité s'est engagée, en 2023, dans un projet important destiné notamment à la jeunesse et dénommé 1020-SPARK. Pendant près de deux mois, sept jours sur sept, un programme riche et varié de jeux, d'initiations sportives et d'autres activités culturelles ou artistiques favorisant l'activité physique, les rencontres et les découvertes – notamment intergénérationnelles – a été proposé gratuitement à la population renanaise.

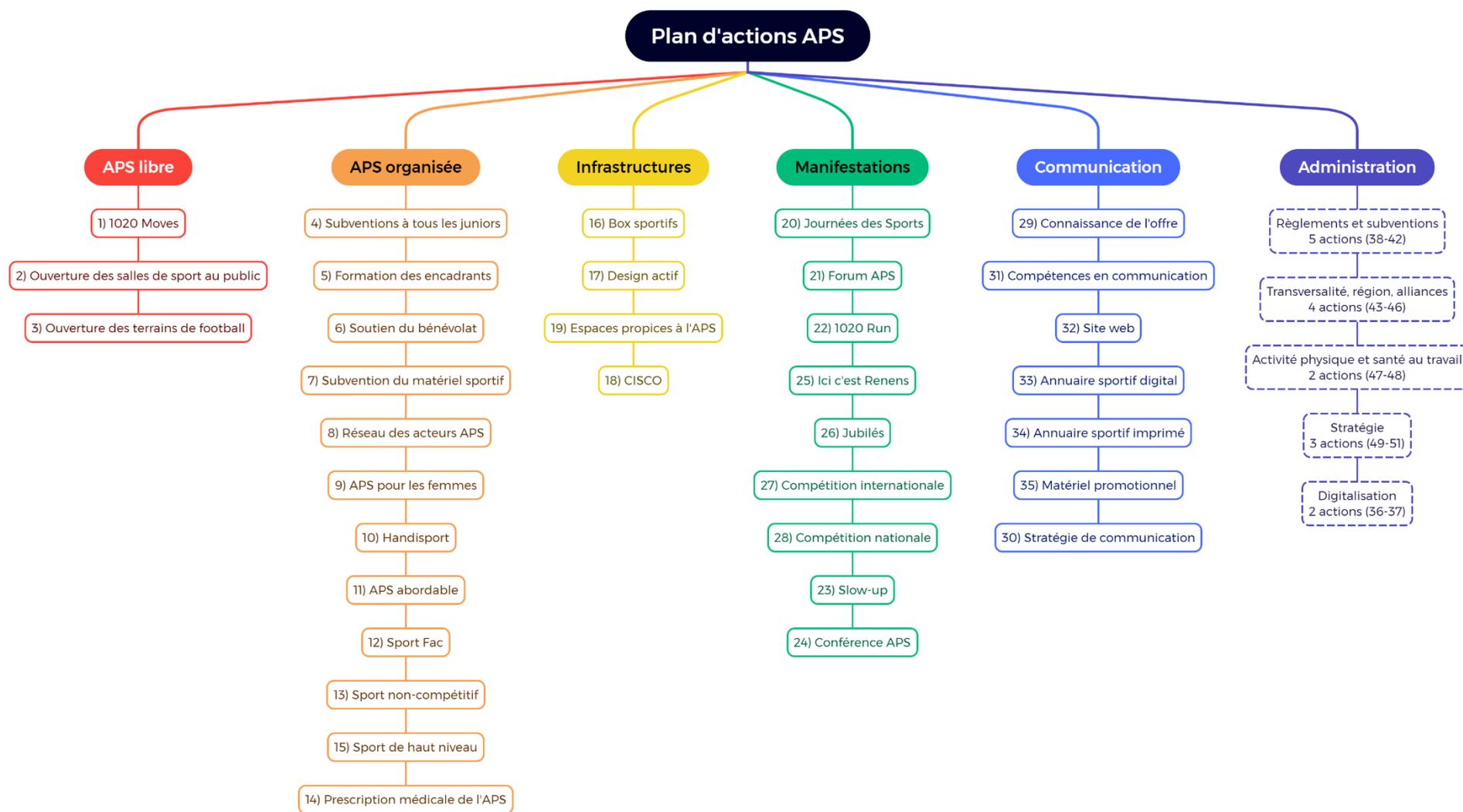
La Ville de Renens s'était en effet positionnée pour être choisie comme ville pilote pour ce projet cantonal, en partenariat avec le CHUV et plus particulièrement avec le centre SportAdo. Ce projet s'attache à promouvoir le mouvement et le bien-être pour toutes et tous, à amener la population à se rencontrer, à échanger sur diverses thématiques liées au bien-vivre dans la ville et à partager des moments de convivialité. Il vise toutes les générations, avec toutefois un focus sur la santé physique et psychosociale des jeunes, fortement touchés par deux années de pandémie COVID et d'isolement.

1020-SPARK a permis d'avoir un aperçu de ce que la nouvelle politique APS+ pourra produire. Une action pour (re)connecter la population avec les plaisirs et les nombreux bénéfices de bouger, de pratiquer des activités physiques non compétitives, intégratives et inclusives. Il a aussi bénéficié d'un large écho médiatique et a permis de positionner Renens comme ville soucieuse de la santé de sa population.

5. Besoins en ressources supplémentaires

Un budget relatif à ce plan directeur et à ce plan d'actions a été évalué. Il prend en compte les besoins nécessaires pour poursuivre le développement actuel du secteur et répondre au plan d'actions mentionné ci-dessus. Les projets pour les années à venir qui nécessiteraient des ressources supplémentaires seront discutés au cas par cas par voie budgétaire.

Le budget actuel du secteur APS comprend principalement, outre la participation aux déficits d'exploitation du Centre Sportif de Malley SA et de la Société Coopérative de la Piscine de Renens, les salaires du personnel actuel (1.4 EPT), les subventions aux clubs et associations répondant aux critères réglementaires, ainsi que l'organisation de la 1020 Run. Ce budget nécessite un ajustement pour pouvoir répondre aux ambitions exprimées ci-dessus, ainsi qu'à certains projets déjà en cours. En effet, le secteur APS est à la limite de sa capacité, tant en termes de ressources humaines que de ressources financières.



Plan d'actions APS

5.1. Ressources humaines supplémentaires

La mise en place de la stratégie mentionnée au chapitre 4 nécessite le renforcement de l'équipe actuelle par l'adjonction d'un-e chargé-e de projet à 80% et d'un appui en communication estimé à 30%. Comme le démontre le chapitre 8, les ressources financières nécessaires pour ces nouvelles dotations constituent la moitié du budget supplémentaire demandé.

Le/la chargé-e de projet aura notamment pour mission d'approfondir ou de développer un certain nombre de projets comme la 1020 Run, l'organisation d'une journée/festival des sports, le développement du concept de « En Ville En Forme », la mise en place d'une charte éthique dans les clubs, de même que l'ouverture des salles de sports à la population le week-end ou encore la mise sur pied du forum APS avec les actrices et acteurs locaux. Le descriptif de poste y relatif et les organigrammes actuel et projeté du secteur APS sont annexés au présent préavis.

Quant à l'appui en communication nécessaire pour mieux faire connaître l'offre à la population, tel que mentionné au chapitre 3, il pourrait se concrétiser par le biais d'un renfort de l'équipe « communication » du service Administration générale en augmentant la dotation d'un poste existant, augmentation qui serait consacrée exclusivement aux besoins APS. Les coûts correspondant à ce 30% supplémentaire seraient intégrés dans le budget APS. Il est positif de développer des actions pour la population, mais si ces dernières ne sont pas connues, ce travail ne porte pas les fruits escomptés.

Selon le système de rémunération de la Ville de Renens, les conditions salariales pour ces postes sont les suivantes :

| Fonction | Classe salariale | Taux d'activité | Salaires annuels médian à 100% | Charges sociales | Total à 100% | Salaires y compris charges sociales au taux d'activité réel |
|---------------------------------|------------------|-----------------|--------------------------------|------------------|--------------|---|
| Chargé-e de projet (HES) | 13-16 | 80 % | 100'000 | 26'000 | 126'000 | 100'800 |
| Chargé-e de communication (HES) | 13-16 | 30 % | 100'000 | 26'000 | 126'000 | 37'800 |

5.2. Autres ressources financières supplémentaires

L'augmentation d'actions et de projets en lien avec la stratégie nécessite également des ressources financières supplémentaires. Ces actions sont listées dans le chapitre 3 de l'annexe « Stratégie et Financement ».

Le tableau ci-dessous décrit par nature les besoins financiers supplémentaires pour l'année 2024 et suivantes:

| Description des charges supplémentaires | | | |
|---|--|--|------------------|
| No | Nature | Explications | 2024 et suivants |
| 1 | Communication | <p>Actions 29 à 35:</p> <p>Améliorer la connaissance de l'offre des clubs et associations en lien avec l'activité physique et sportive au sein de la Ville de Renens;</p> <p>Avoir une stratégie de communication pour chaque prestation/événement organisé par le secteur APS, notamment avec des « marques » fortes et facilement identifiables;</p> <p>Acquérir/développer en interne les compétences nécessaires pour la stratégie de communication, la production de contenus et la gestion des réseaux sociaux;</p> <p>Revoir la page Sport du site web de la Commune;</p> <p>Mettre en service une plateforme digitale dans laquelle les actrices et acteurs de l'APS peuvent entrer eux-mêmes leurs coordonnées (annuaire) et leurs manifestations;</p> <p>Produire un annuaire annuel physique des activités physiques et sportives à Renens;</p> <p>Mettre à disposition des clubs et des organisateurs du matériel de promotion aux couleurs de la Ville pour les manifestations.</p> | 12'500.- |
| 2 | Autres charges administratives | <p>Actions 36 à 51 visant à améliorer les prestations (innovation) et l'efficacité du secteur APS de la Ville par la digitalisation des processus, la révision des règlements et des subventionnements, le travail transversal avec les autres services, et la création d'alliances stratégiques, tout en promouvant l'APS au sein du personnel communal.</p> | 10'000.- |
| 3 | Subventions diverses selon règlement | <p>Actions 4 et 11:</p> <p>Poursuivre et accentuer le soutien aux mouvements juniors en soutenant également les jeunes renanais actifs à l'année dans des structures de Renens formées autrement qu'en association;</p> <p>Faciliter l'accès à l'offre sportive structurée pour les personnes les plus défavorisées (en complément des actions ECS pour les personnes suivies par le CSR).</p> | 6'000.- |
| 4 | Subventions diverses sur appel à projets | <p>Actions 5-7, 9, 10, 13-14, 25-28:</p> <p>Formation des encadrants, soutien du bénévolat, soutien de l'achat et le renouvellement de matériel nécessaire à la pratique;</p> <p>Accompagner le développement d'une nouvelle offre pour les filles et jeunes femmes, d'une offre handisport, d'une offre non-compétitive ou pour les personnes en surpoids;</p> <p>Déposer auprès des cabinets médicaux du matériel incitant leurs patient-e-s à faire du sport ;</p> <p>Soutenir les manifestations faisant un effort pour impliquer la population renanaise;</p> <p>Soutenir les manifestations ponctuelles des actrices et acteurs locaux (jubilés, manifestations extraordinaires, etc.);</p> <p>Être disponible pour accueillir une compétition sportive internationale de petite taille ou une compétition sportive nationale.</p> | 30'500.- |
| 5 | Subventions aux sociétés sportives | <p>Actions 15: Répertorier les athlètes de haut niveau de Renens et établir le contact afin de les soutenir, les valoriser et les impliquer dans des événements locaux.</p> | 4'000.- |

| Description des charges supplémentaires | | | |
|--|--------------------------------------|--|-------------------------|
| No | Nature | Explications | 2024 et suivants |
| 6 | Activités physiques et sportives | Actions 1-2-3-16: Développer un programme annuel d'activités physiques accessibles au plus grand nombre en particulier aux publics les plus sédentaires; Développer l'ouverture des salles de sport le weekend, voire pendant les vacances scolaires avec un créneau dédié aux jeunes femmes; Ouvrir, sous supervision, le terrain de foot synthétique en dehors des heures scolaires et d'entraînement, et proposer diverses activités; Accompagner le développement d'une nouvelle offre pour les filles et jeunes femmes; Valoriser les infrastructures publiques existantes grâce à l'implémentation de stations de matériel sportif en libre accès facilitant l'activité physique et sportive. | 45'100.- |
| 7 | Manifestations diverses | Actions 20 et 21 pour l'organisation d'une manifestation annuelle valorisant l'offre sportive locale et un forum annuel de l'activité physique et du sport réunissant les actrices et acteurs locaux. | 10'500.- |
| 8 | Entretien et aménagement des espaces | Action 17 devant soutenir l'implémentation de mobilier urbain dédié à l'activité physique libre (design actif) | 14'500.- |
| Total | | | 133'100.- |

6. Communication de la politique APS+

L'amélioration de la communication pour mieux faire connaître l'offre en APS par la population est, comme mentionné ci-dessus, un des six axes prioritaires du plan directeur APS.

Dans cet esprit, le plan directeur et le plan d'actions, une fois validés par le Conseil communal, seront disponibles en brochures ou en format digital sur le site web de la Commune.

Cette communication s'accompagnera d'un retour à la population des principaux résultats du sondage réalisé à l'automne 2022.

7. Programme de législature

La politique APS+ présentée dans le présent préavis s'inscrit dans le cadre du programme de législature 2021-2026 de la Municipalité, par son engagement à « agir pour une transition écologique et sociale » (axe 1), à « accompagner la transformation urbaine » (axe 2), à « optimiser l'efficacité et la convivialité de l'administration publique » (axe 5), et surtout à « œuvrer pour la qualité de la Ville et la qualité de vie » (axe 3).

Pour ce dernier axe, la politique APS+ répond ou va même au-delà des engagements de la 5^e mesure par les intentions suivantes :

- développer une politique de l'activité physique actuelle et inclusive;
- étoffer l'offre en infrastructures sportives et veiller à leur diversité, ainsi qu'à leur mutualisation;
- accompagner les clubs et favoriser l'implémentation de nouvelles disciplines sportives et des sports urbains.

8. Incidences financières

La structure budgétaire de la section « 6500 » Activités physiques et sportives « APS » a été revisitée pour pouvoir refléter la nouvelle organisation proposée pour le futur. Elle se déclinerait comme suit:

- 6500 – Administration et communications générales
- 6502 – Subventions et aides individuelles
- 6504 – Activités APS
- 6509 – Manifestations diverses
- 6510 – 1020 Run

Comme décrit au chapitre 5, ce préavis génère une augmentation des charges de fonctionnement annuelles comme suit:

65 : Activités physiques et sportives

| Section no : | | 6500 – Administration et communications générales | |
|-------------------|--|---|--|
| No de Compte | Libellé | Budget 2023 | Charges supplémentaires aux budgets 2024 et suivants |
| 3011.00 à 3050.00 | Salaires et charges sociales | 192'800.- | 138'600.- |
| 3060.00 | Remboursement de frais divers | 300.- | 200.- |
| 3099.00 | Charges diverses du personnel | 0.- | 2'000.- |
| 3101.00 | Fournitures de bureau | 500.- | 300.- |
| 3101.01 | Imprimés | 1'000.- | 2'000.- |
| 3139.00 | Diverses fournitures et marchandises | 0.- | 4'000.- |
| 3170.00 | Frais de réceptions et de manifestations | 0.- | 1'000.- |
| 3189.00 | Honoraires et prestations de tiers | 10'000.- | 12'500.- |
| 3193.00 | Cotisations | 2'500.- | 0.- |
| 3199.00 | Frais divers | 0.- | 500.- |
| Total | | 207'100.- | 161'100.- |

Note : le budget 2023 est mis à titre d'information.

| Section no : | | 6502 – Subventions et aides individuelles | |
|--------------|---|---|--|
| No de Compte | Libellé | Budget 2023 | Charges supplémentaires aux budgets 2024 et suivants |
| 3653.01 | Subventions diverses | 22'300.- | 6'000.- |
| 3653.27 | Subventions diverses sur appel à projets | 10'000.- | 30'500.- |
| 3653.19 | Subventions aux sociétés sportives | 67'000.- | 4'000.- |
| 3653.20 | Subvention au CSM SA | 950'000.- | 0.- |
| 3653.21 | Subvention à la Société Coopérative de la piscine | 1'020'000.- | 0.- |
| Total | | 2'069'300.- | 40'500.- |

Note: le budget 2023 est mis à titre d'information.

| Section no : | | 6504 – Activités APS | |
|--------------|------------------------------------|----------------------|--|
| No de Compte | Libellé | Budget 2023 | Charges supplémentaires aux budgets 2024 et suivants |
| 3163.00 | Locations d'objets mobiliers | 0.- | 9'000.- |
| 3189.00 | Honoraires et prestations de tiers | 5'000.- | 36'100.- |
| Total | | 5'000.- | 45'100.- |

Note : le budget 2023 est mis à titre d'information.

| Section no : | | 6509 – Manifestations diverses | |
|--------------|--|--------------------------------|--|
| No de Compte | Libellé | Budget 2023 | Charges supplémentaires aux budgets 2024 et suivants |
| 3170.20 | Manifestation – « Forum APS » | 0.- | 2'500.- |
| 3170.21 | Manifestation – « Journée des sports » | 0.- | 8'000.- |
| Total | | 0.- | 10'500.- |

Note: le budget 2023 est mis à titre d'information.

| Section no : | | 6510 – 1020 Run | |
|--------------|----------------|-----------------|--|
| No de Compte | Libellé | Budget 2023 | Charges supplémentaires aux budgets 2024 et suivants |
| Divers | Charges nettes | 26'500.- | 0.- |
| Total | | 26'500.- | 0.- |

Note: le budget 2023 est mis à titre d'information.

Récapitulation des charges supplémentaires aux budgets 2024 et suivants du groupe 65 « Activités physiques et sportives:

| | |
|---|------------------|
| 6500 – Administration et communications générales | 161'100.- |
| 6502 – Subventions et aides individuelles | 40'500.- |
| 6504 – Activités « APS » | 45'100.- |
| 6509 – Manifestations diverses | 10'500.- |
| Total | 257'200.- |

Il faut en outre ajouter les charges relatives aux études et aménagements mobiliers en lien avec la politique de mouvement en Ville de Renens.

| | | |
|--------------|--|--|
| Section no : | 3620 – Espaces verts | |
| No de Compte | Libellé | Charges supplémentaires aux budgets 2024 et suivants |
| 3145.01 | Entretien et aménagement espaces verts | 10'000.- |
| 3185.02 | Honoraires et frais d'expertises | 4'500.- |
| Total | | 14'500.- |

Récapitulation des charges de fonctionnement totales aux budgets 2024 et suivants:

| | |
|---------------------------------------|------------------|
| 65 – Activités physiques et sportives | 257'200.- |
| 3620 – Espaces verts | 14'500.- |
| Total | 271'700.- |

Le budget 2024 étant finalisé, les charges relatives à ce préavis ne sont pas intégrées au budget ordinaire.

Comme expliqué au chapitre 5, à partir de 2025, le développement de nouvelles prestations sera soumis à validation de ce Conseil par voie budgétaire.

9. Conclusions de la Municipalité

La santé de la population est un enjeu majeur pour le futur de Renens, et ce à toutes les étapes de la vie.

Afin de répondre aux besoins de santé publique au sein de la Ville de Renens et ainsi améliorer de manière significative la qualité de vie des citoyen-ne-s, la Municipalité souhaite étoffer son offre en lien avec l'activité physique et le sport. Ces besoins ont été confirmés par une étude approfondie de la population et des actrices et acteurs de l'activité physique et du sport qui œuvrent à Renens. Et ceci répond également au postulat "Quelle politique avons-nous ou voulons-nous pour le sport à Renens".

Le secteur « sport » est actif depuis de nombreuses années et, aujourd'hui, la Municipalité souhaite encore intensifier ses efforts dans ce domaine en développant un secteur APS fort et proche de la population.

La Municipalité est consciente que les réponses aux problématiques soulevées évoluent et qu'il faudra constamment évaluer et s'adapter en conséquence, mais elle est déterminée à y apporter des solutions adaptées et efficaces grâce à une vision globale et une stratégie cohérente.

Un travail de longue haleine attend la Ville de Renens pour contrer la sédentarité et ses effets sur les problématiques de santé physique et psychique.

La Municipalité, par le biais du présent préavis, invite le Conseil communal à soutenir cette démarche et cette politique active pour le bien-être de sa population.

Eu égard à ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères communales, Messieurs les Conseillers communaux, de bien vouloir voter les conclusions suivantes:

